

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 1

Artikel: Curieux échos
Autor: P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196002>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aux débiteurs pannés, des masses de quibus, (2)
 A chacun de vos teas, ce qu'il aime le plus.
 Aux maris un peu vieux, des compagnes fidèles ;
 Aux femmes en déclin, de bons époux modèles ;
 Aux chasseurs maladroits, un gibier complaisant ;
 Au pilote, au pêcheur, bonne brise et bon vent.
 Que le feu cet hiver en votre âtre pétille
 Pour réchauffer vos doigts à la flamme qui brille.
 Que les oiseaux rôtis vous tombent dans le bec,
 Que votre larigot ne soit jamais à sec ;
 Que le vin s'accumule au fin fond de vos caves ;
 Que votre champ se couvre et de choux et de raves ;
 Que le blé s'amoncelle en vos vastes greniers ;
 Que sous le poids des fruits se courbent vos pommiers !
 Que tout vous soit fidèle et que tout vous abonde,
 Que gorgés et repus des choses de ce monde,
 Vous preniez un beau jour le doux chemin du ciel
 Où vous irez jour du bonheur éternel.

Curiosités sur les avocats.

On appelle *barreau* le lieu où les avocats se placent pour plaider ou écouter, et par extension, cette dénomination s'applique à la profession elle-même de l'avocat.

Cette profession remonte à la plus haute antiquité. On la retrouve chez les Hébreux, les Babyloniens, les Chaldéens, les Egyptiens et les Grecs. Les plus illustres avocats furent, chez ces derniers, Aristide, Périclès, Thémistocle et Démosthènes.

Leurs orateurs ne devaient soutenir que la vérité et ne pas chercher à séduire les juges par des moyens illicites. Le tribunal était un lieu saint, que ne devait souiller aucun mensonge : on l'arrosait d'une eau lustrale avant l'audience, pour avertir les intéressés de l'incompatibilité de la justice avec l'imposture, l'astuce, la déloyauté et la partialité.

Il fut défendu aux avocats d'exciter la pitié des juges, et à ceux-ci de regarder l'accusé pendant le plaidoyer.

Chaque orateur ne pouvait parler plus de trois heures, et l'on plaça dans l'auditoire des clepsidres, espèces d'horloges hydrauliques, destinés à le lui rappeler. Le plaideur devait observer dans ses gestes et ses paroles la plus stricte décence et rester toujours modeste ; il devait s'abstenir de toute invention, ne témoigner ni impatience ni colère ; ne faire aucune démarche auprès des juges en faveur de son client et sortir tranquillement de l'audience sans attrouper personne.

Le disciple du barreau devait prendre des leçons de gestes et de maintien.

Une amende était infligée aux contrevenants. Chez les Romains, le barreau fut, sous la République, le chemin de la gloire ; c'était alors la voix du peuple.

Sous l'empire, il ne fut que la voix du palais ou du clergé. On n'entendait plus guère d'improvisation ; les uns lisaient leur plaidoyer, les autres le récitaient. Le style des plaidoyers était sans mesure, sans éclat, sans dignité et sans goût ; le barreau avait dégénéré ; les avocats tombaient dans le remplissage et la divagation. On distingua bientôt trois sortes d'avocats : les fougueux, les aboyeurs et les brailards. Chaque orateur avait sa claque qui se réunissait à la porte du tribunal.

Les claqueurs recevaient quelque argent ou quelques bribes à manger ; puis ils envahissaient les gradins, et leurs chef, placé au milieu d'eux, donnait, suivant les circonstances, le signal des murmures, des trépignements ou des hurlements.

La profession d'avocat était, paraît-il, lucrative, car un nommé Régulus y acquit une fortune de 12 millions.

Quelqu'un qu'il ne faut pas oublier au nouvel-an.

Il est un homme que nous rencontrons tous les jours et par tous les temps et qui rend les

(2) Ecus.

plus grands services à l'humanité ; un homme que chacun connaît, qui marche sans trêve ni repos, qui nous apporte la joie et les déceptions, qui ne travaille que pour les autres et auquel personne n'accorde seulement un regard bienveillant.

Cet homme, c'est le facteur.

L'air de mélancolie empreint sur tous ses traits, dans ses gestes et jusque dans le son de sa voix, nous a toujours profondément attendri.

Ecoutez-le s'arrêtant devant telle ou telle maison, crier le nom du destinataire de la lettre qu'il apporte ; voyez cette jeune fille descendant rapidement l'escalier : « Serait-ce de lui ? » dit-elle tout bas ; et son cœur de 18 ans palpité à cette idée. Elle s'empare vivement de la lettre... O déception, c'est pour la cuisinière !...

Drelin, drelin. Un étudiant, vêtu d'une chemise et d'un pantalon, se lève précipitamment, ouvre la porte, tend la main... O désappointement ! la lettre n'est pas lourde, l'argent de papa n'arrive pas ; c'est au contraire la note du tailleur !

Et le facteur crotté et trempé, poursuit son chemin, distribuant, calmement, froidement, à droite et à gauche, toutes les nouvelles bonnes ou mauvaises, soupirant après le soir pour se reposer de ses fatigues.

Nul ne le plaint cependant, nul ne s'arrête à lui.

Le facteur serait-il donc un être à part, un être déshérité de la Providence, un paria ? Non certes, le facteur est un être aussi intéressant que tout autre bipède ; il est discret comme la tombe, travailleur comme un nègre, actif comme une abeille, poétique comme un coucher de soleil, mélancolique comme le *Lac* de Lamartine, et n'en doutez point, aimant comme un tourtereau, ainsi que le prouve l'anecdote suivante :

Un facteur amoureux et fort joli garçon disait l'autre jour à sa bien-aimée : « J'ai porté à Mlle Bouchencœur une lettre de son fiancé : j'ai bien reconnu l'écriture. »

— Eh bien, lui dit alors sa belle, sais-tu la différence qu'il y a entre ce que tu es pour Mlle Bouchencœur et ce que tu es pour moi ?

— Non, vraiment.

— Pour elle, tu es un facteur d'amour et pour moi un amour de facteur !

Ce joli compliment fut immédiatement payé par un tendre baiser, qu'il appliqua comme un timbre poste, sur la joue veloutée de Caroline.

Il était nécessaire que le facteur eût un cœur aimant ; n'avait-il pas succédé aux pigeons messagers?... Mais, hélas ! le progrès qui envahit tout, la concurrence qui s'attaque à tout, s'unissent pour faire la guerre au facteur ; et ce type de l'honnêteté, de la discrétion, tend chaque jour à disparaître.

On l'a trouvé successivement trop lent et on l'a remplacé par le télégraphe ; trop exigeant et on lui a opposé les commissionnaires ; trop indiscret et l'on a créé la poste restante. Telle est l'ingratitude du siècle.

Sachons donc lui tenir compte de toutes ces injustices et ne l'oublions pas au nouvel-an.

Lo batz rabistoquâ

On gaillâ, qu'étâi destra pegnetta, avâi copâ on batz ein dou, ein tsapleint dào bou. Ne sé pas coumeint cein s'étâi fé, mà tantîa que cé batz sè trovâ dézo la détrau, et *rrrao* ! lo vouai-que fratsi ein dou. C'étâi on bio batz dè Berna, qu'avâi la barra et qu'étâi dào concordat, que ma fâi lo lulu lo regrettâvè gros. Quand l'eut ramassâ lè dou bocons et que lè z'u rapprotsi coumeint font lè fennès quand l'ont épéclliâ on assiata, lè portâ tsi lo martsau po lâi demândâ se lè porrài rressudâ. Lo martsau qu'étâi suti,

lè z'u lintout raliettä, que lo batz étâi asse bon què dévant.

— Ora diéro cein mè cotè-te ? se demândâ lo gaillâ, tot conteint dè vairè son batz asse bin rabistoquâ.

— Chix crutz ! repond lo martsau, po lo fèrè einradzi.

— Eh bin, lâi fâ l'autro, sein peinsâ su lo momeint que cein lâi cotâvè mè que cein ne vaillessâ, lè vo baillo dè bon tieu, kâ l'arâi étâ foteint por mè dè paidrè cé batz.

La capacité.

— Qu'est-te cein què la capacité ? demândâvè on bouébo, dza grosset, à son père.

— Eh bin, mon valet, la capacité, l'est cein qu'on bosset pào conteni dè vin. Se t'as on bosson dè cinquanta litres, la contegnance dè cinquanta litres, c'est la capacité dè cé bossaton ; tandî que se t'as on pe gros teno, l'arâ mè dè capacité, vu que lâi pào onna pe granta gotta. Compreinds-tou ?

— Oï, père, repond lo bouébo. Adon l'est po cein que quand y'a dâi vôtès on dit adé que faut nommâ clliâo qu'ont lo mè dè capacité, et l'est binsu porquîè l'onellio Frèderi a étâ nommâ municipau, kâ sa panse dâi bin poâi conteni.

Porquîè Isââ Pequegni ne sè vâo pas mariâ.

Isââ Pequegni avâi veintè-sa-t-an, et n'étâi qu'on gros benet, on mi-fou ! Son père, qu'étâi on retso paisan, bin éduca, lâi dit on dzo : Isââ, tè faut tè mariâ.

— Ma fâi na que ne vu pas mè mariâ.

— Et porquîè ? lâi dit son père.

— Pardieu, portîè ! parce que ne vu pas mè maria !

Son père ne pu jamais lo décidâ, l'avâi bio lâi derè que cognessâi onna dzouilla et dzeintia grachâosa que sarâi bin conteinta d'être madama Pequegni la djeina, Isââ s'eintétavè à restâ valet.

A la fin, son père lâi dese : Attiuta m'n'ami, ne sé pas porquîè te t'ostinè à ne pas voliâi tè mariâ, kâ mè su bin mariâ mè, et yétè encora pe djeino què tè. Porquîè ne fariâ-tou pas coumeint mè ?

— Parce que, lâi repond Isââ, tè, t'as mariâ ma mère, tandique mè foudràî mè mariâ avoué on n'étrandzire !

Curieux échos.

Un auteur ancien parle d'un écho qui répétait six et même sept fois les mêmes mots, ce qui, toutefois, serait peu de chose auprès de ce qu'on raconte d'un autre écho qui se trouve dans la maison de plaisance d'un noble Milanais. Cet écho, assure-t-on, répète plus de cent fois la dernière syllabe. Il suffit, pour entendre ce prodige, de se tenir sous une galerie ouverte d'une des ailes de la maison. L'écho répond de l'autre aile, et les intonations se suivent sans interruption, avec le même intervalle entre elles ; seulement elles vont diminuant peu à peu d'intensité jusqu'à ce qu'elles semblent se perdre dans le lointain.

On voit, près de Mantoue, une maison de campagne qu'on désigne sous le nom singulier de T, sans doute à cause de la forme qu'on a donnée aux bâtiments. Il y a dans cette maison un grand cabinet voûté où l'on remarque un phénomène d'un autre genre. Si, de deux personnes, l'une applique sa bouche et l'autre son oreille, aux deux angles opposés de ce cabinet, la seconde entend très distinctement tout ce que dit la première, parlant assez bas pour n'être pas entendue de ceux qui sont à côté d'elle.

Ceci me rappelle une amusante anecdote :

On sait que, après la bataille de Solferino, les monarques belligérants eurent une entrevue à Villafranca. Napoléon III, arrivé le premier au lieu du rendez-vous, crut de son devoir d'aller au-devant de S. M. l'empereur d'Autriche. Après la conférence, celui-ci accompagna à son tour l'empereur des Français. Enfin, les monarques arrivèrent à l'endroit où ils devaient se séparer, et ils convinrent entre eux de consacrer le souvenir de ce lieu par un signe quelconque. Comme il y avait là un très bel écho, il fut décidé que chacun crierait le nom de sa femme !

Napoléon commença en criant : *Eugénie!*

Et l'écho, dans le lointain, répéta : *génie!...*

Puis, l'empereur d'Autriche faisant de même, cria : *Elisabeth!*

Et l'écho répéta : *bêlé!!*

Il faut avouer que cet écho-là est passablement impertinent, et je ne vous aurais certainement pas rappelé une pareille fable, si je n'avais pas eu l'intention de faire ressortir que dans ce domaine il y en a. P.

Cafés et cartes à jouer, à Genève, en 1816. — Nous lisons dans les journaux de cette époque :

« Le Conseil d'Etat de Genève a rendu, le 13 décembre, un arrêté sur la police des cafés et billards de la ville. Les cafés ne pourront excéder le nombre de douze. Tout jeu de cartes y sera défendu. Les billards publics ne seront établis qu'avec la permission de la police. Les enfants au-dessous de seize ans ne pourront y être admis. »

En 1537, le Conseil de Genève condamna un joueur de profession à la peine du carcan, avec des cartes à jouer, pendues à son cou. Les lois de ce temps défendaient aussi de jouer aux dés et aux quilles, et interdisaient la fabrication des cartes à jouer.

A une époque plus rapprochée de nous, en 1668, deux Genevois, qui avaient joué aux cartes dans une espèce de café, furent mis en prison, et le cafetier condamné à 500 écus d'amende.

L'épée de Charles-le-Téméraire. — La *Gazette fédérale* de Zurich, de fin juin 1852, a rapporté que l'épée de Charles-le-Téméraire, qui faisait partie du butin de Morat, ne se trouvait plus à l'arsenal de Berne, et que, depuis 1843, elle était entre les mains de l'archiduc Jean d'Autriche. — Il serait curieux de savoir comment elle était arrivée à Vienne et si elle s'y trouve. Quelqu'un le sait-il ?

P. D.

Ventre de Paris. — Qui saura jamais exactement ce que le « ventre de Paris » a absorbé de vituailles la veille de Noël?..

Même les renseignements fournis aux Halles sont insuffisants pour permettre sans doute d'approcher de très près de la vérité.

Cependant, si nous rapprochons les chiffres recueillis à l'inspection des Halles de ceux qui nous ont été fournis par les plus grands marchands de comestibles, voici à quel résultat nous arrivons :

Huitres de Marennes...	220,000
» portugaises,	300,000
de provenances diverses	45,000

Soit un total de 565,000 huitres, quand la consommation ordinaire ne dépasse guère 100,000.

Chemin de fer à domicile. — Il existe, paraît-il, à Londres, une maison dont le rez-de-chaussée est desservi par un véritable chemin de fer, avec locomotive, voitures, etc.

C'est à M. George Grossmith, un acteur comique très apprécié de l'autre côté du détroit, qu'appartient la maison en question, située dans Dorset Square, où l'artiste a eu l'originale idée de faire installer un petit « railway » partant du salon, traversant la salle à manger, le vestibule, la cour et aboutissant aux remises placées à l'extrémité du jardin.

La locomotive, toute en cuivre, a 2 mètres de haut sur 3 de long. Elle est munie d'un tender et traîne un wagon minuscule dans lequel quatre voyageurs peuvent prendre place.

M. Grossmith, qui reçoit beaucoup, ne manque jamais de faire faire à ses invités un petit voyage en chemin de fer à travers sa maison et jusqu'aux écuries, où sont de fort beaux chevaux, dont il est très fier. Dans ses occasions, lui-même conduit la machine, que précède un domestique chargé d'ouvrir les portes au passage du train dans les différentes pièces.

L'installation de ce railway à domicile a coûté à l'artiste anglais une vingtaine de mille francs.

Epaulé de mouton à la luxembourgeoise.

— Dans le Grand-Duché de Luxembourg et dans les Ardennes, la viande de mouton et les choux sont excellents ; aussi ce plat de ménage y est-il très en vogue.

Enlevez les grosses côtes d'un chou blanc, lavez, égouttez et coupez-le grossièrement. Faites fondre dans une assez grande casserole deux cuillerées de bonne graisse de cuisine ; ajoutez les choux ; faites cuire lentement à couvert pendant une demi-heure. Quand les choux ont fondu, assaisonnez de sel et assez bien de poivre ; ajoutez une épaule de mouton désossée, assaisonnée à l'intérieur et ficelée ; mouillez légèrement d'eau ; couvrez d'un fort papier graissé ; mettez le couvercle et laissez cuire à four doux pendant deux heures à deux heures et demie. (*Journal de la cuisine.*) D. G. J.

Nettoyage des théières en métal anglais.

— Faites une pâte avec du tripoli de Venise et de l'huile, et servez-vous de cette pâte, dont vous mettez un petit morceau sur du linge fin pour frotter longtemps et fortement le métal. Essuyez avec un linge sec et ensuite avec une peau de chamois pour lui redonner tout son éclat.

L'Almanach Hachette.

— Cet intéressant almanach, qui paraît depuis 4 ans, a un succès croissant ; il ne se répète pas, comme on pourrait le croire ; celui de cette année en est une nouvelle preuve : rien de plus varié, de plus instructif que les innombrables renseignements qu'on y trouve. Il y a là de quoi s'initier à une foule de choses, dans tous les domaines de l'intelligence. Il suffit pour s'en convaincre immédiatement de donner un coup d'œil sur sa table des matières, qui est très claire et dont l'ordre alphabétique facilite toutes les recherches.

A l'heure où nous écrivons, les premiers envois faits à nos libraires de Lausanne sont complètement épuisés.

L'Almanach Hachette pourrait, à juste titre, s'appeler le *livre-bibliothèque*, car il représente à lui seul de très nombreux volumes. Et pour trouver dans les publications spéciales les divers renseignements qui y sont accumulés, il faudrait de longues lectures et par conséquent un temps dont nombre de personnes ne peuvent disposer. Tout y est si habilement résumé dans le texte, presque toujours accompagné de jolies vignettes, qu'en quelques heures on peut se faire une idée claire de tous les faits marquants dans la science, l'histoire, les arts, l'industrie et la vie pratique.

Nous ne saurions donc trop recommander ce livre si utile à tous, et qui ne coûte que 1 fr. 50.

Mot du dernier logogriphe : Echanson.

Ont deviné : MM. Jules Charmey ; Ernest Siegenthal ; Rochat (Brenets) ; Reinhard (Alsace) ; L. Verrez ; Delessert, instr. ; Gaud ; L^{re} Orange ; R. Neeser ; H. Guilloud ; J. Métral ; H. Panchaud ; H. Fallet ; Poste gendarmerie de Nyon ; L. Aeschmann ; Véné-

tienne ; Charles Borgeaud ; Rossier-Richard ; E. Collet. — La prime est échuë à M. R. Neeser, Chaux-de-Fonds.

Les primes en retard seront expédiées incessamment.

Problème.

Deux personnes sont parties le même jour de Paris et de Lyon. La distance entre les deux villes est de 408 lieues, et elles se sont rencontrées après 6 jours.

Combien ont-elles fait de lieues chacune, par jour, en nombres entiers ?

THÉÂTRE. — Samedi 2 janvier : **Le sous-préfet de Château-Buzard**, comédie en 3 actes, de L. Gandillot, et les **Jurons de Cadillac**, comédie en 1 acte, de Pierre Berton.

Dimanche 3 janvier : **Les deux Gosses**, pièce inédite en 2 parties et 8 tableaux, de P. Decourcelle. Décors nouveaux.

Boutades.

Un romancier assistait dernièrement à une exécution capitale. Le condamné opposait la plus vive résistance aux aides du bourreau. Alors notre écrivain inscrivit sur son carnet cette réflexion qui éclaire d'un jour tout nouveau une question jusqu'ici tant controversée :

« La peine de mort n'a pas d'adversaires plus résolus que ceux qui vont monter à l'échafaud. »

Plus de cheveux blancs. Sous ce titre alléchant, un journal français publie cette réclame : « La pommade Grapouillard rend à l'instant à la barbe et à la chevelure les teintes qu'elles n'ont jamais eues. Au bout de quinze jours de son emploi, plus de cheveux blancs, ni d'autres ; ils sont tous tombés!... Le pot, 20 francs. »

Querelle de ménage :

Madame, à bout d'arguments, se campe devant Monsieur et lui dit d'un ton rageur :

— Mon ami, tu n'es qu'un melon !

Le mari, se redressant fièrement, réplique :

— Apprenez, madame, que vous avez été faite avec une de mes côtes.

C'était quelques mois après l'ouverture de la ligne du chemin de fer Lausanne-Fribourg-Berne. Un enfant demandait à son père :

— Que signifie ces trois lettres, L. F. B. que les employés portent sur leurs casquettes.

— Mon enfant, répond gravement le père, cela veut dire : *Les fonds baissent*

Il y a deux ans, on lisait le communiqué suivant dans l'un de nos journaux :

« Le Conseil fédéral a fixé à deux francs le prix de la ration de fourrage à bonifier aux officiers ayant droit à cette ration pour l'année courante. Il a autorisé son département militaire à payer une bonification complémentaire de 20 centimes par ration aux officiers qui ont droit à la ration de l'année dernière. »

Papeterie L. Monnet, 3, rue Pépinet, Lausanne. Joli choix d'articles divers pour étrennes : boîtes de papier et enveloppes fantaisie. Livres d'images et jeux pour enfants. Albums pour timbres-poste. Portefeuilles, buvards, albums pour photographies et poésies. *Cartes de félicitations*. **Cartes de visite** livrées promptement. — Calendriers de tous genres, éphémérides religieux, historiques et comiques.

Thés de Chine et de Ceylan.

CHANSONNIER VAUDOIS de C.-C. Dénéreaz.

Prix fr. 1.80. — Remboursement fr. 4.95.

L. MONNET.

Lausanne — Imprimerie Guilloud-Howard.